

**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
A LA PREMIERE CONFERENCE D'EXAMEN DE LA CONVENTION
CONTRE LES ARMES A SOUS-MUNITIONS**

Monsieur le Président,

Je voudrais vous féliciter au nom de mon pays, la République du Congo, pour votre brillante élection.

Je voudrais aussi exprimer ma gratitude aux autorités de la Croatie pour l'accueil chaleureux et toutes les commodités.

Qu'il me soit permis de féliciter le Costa Rica pour l'excellent travail réalisé lors de sa présidence. San José restera une référence positive pour notre pays, car c'est bien dans cette ville qu'a été solennellement annoncée la ratification du Congo.

Monsieur le Président,

Le Congo exprime ses remerciements déferents à monsieur le secrétaire général des Nations Unies pour les chaleureuses félicitations qu'il a bien voulu nous adresser à travers son message à cette première conférence d'examen.

Son Excellence Monsieur **Dénis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, m'a chargé de traduire toute sa reconnaissance à la Coalition internationale contre les armes à sous-munitions qui lui a adressé une lettre de félicitations lors de la cinquième assemblée générale des Etats parties tenue à San José au Costa Rica. Cette lettre, a-t-il dit, est un encouragement à poursuivre la politique de paix que mène notre gouvernement.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

Le gouvernement de la République du Congo est conscient que le développement économique n'est pas envisageable sans la paix et la sécurité collective en Afrique et dans le monde. Aucune activité agricole ne peut se faire sur des champs de mines et de divers restes explosifs.

Les images et les témoignages des victimes des armes à sous-munitions donnent des larmes aux yeux, même à ceux qui les produisent ou les emploient. Pour le Congo, il est clair que les armes à sous-munitions tuent plus de personnes innocentes que des hommes et des femmes engagés au combat.

C'est l'occasion de réaffirmer au nom du Congo, en vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés, que l'humanité dans son ensemble doit se lever pour mettre un terme à la mise au point et à l'utilisation des armes à sous-munitions.

En ratifiant cette convention, le Congo a marqué sa volonté de la mettre en œuvre dans toute sa globalité. Dans cet esprit, une loi nationale est en cours d'examen et notre rapport initial sera transmis dans les meilleurs délais.

Monsieur le Président,

La présente conférence est un espoir pour tous eux qui ont perdu des jambes ou des bras, pour les orphelins, les veuves et les veufs. Un espoir pour toutes les victimes directes et indirectes. Oui, monsieur le président. Un espoir pour tous ceux qui pensent que les populations civiles et vulnérables devraient être à l'abri des ravages que causent ces armes.

Nous faisons confiance à tous les participants, car tous ceux qui sont ici réunis, sont contre la production et l'utilisation des armes à sous-munitions.

Nous avons confiance en vous, Monsieur le Président, en votre capacité à nous faire adopter des décisions consensuelles qui feront que cette conférence soit effectivement un espoir pour l'humanité dans son ensemble.

Nous aurons l'occasion pendant les travaux de donner la position du Congo sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Je vous remercie.

Jean Aimé IGNOUMBA
Directeur général des affaires stratégiques
et de la coopération militaire par intérim,
Point de contact national pour la Résolution 1540
du Conseil de sécurité des Nations-Unies.
Téléphone :
+242.06.978.19.19
+33.7.86.80.92.02
Email :
ignoumba@yahoo.fr
dricmdgascom@gmail.com
dgascom@yahoo.fr